

Image not found or type unknown



Defaut de paiement sept mois

Par **pimakaki**, le **18/07/2008 à 21:42**

Mon locater, Le boulanger n'habite plus dans l'appartement mais continu a exploiter la boulangerie, Je ne recoit plus de loyer depuis sept mois.
Suivant Le contrat le loyer boulangerie-appartement est indivisible
Je vous remercie de votre reponse
martha

Par **Tisuisse**, le **18/07/2008 à 23:48**

Qu'elle est votre question ?